

ERA PROVENCE IMMOBILIER

24 Avenue Bonaparte - 26700 PIERRELATTE
04.28.37.07.35 - provence.pierrelatte@erafrance.com

Honoraires applicables au 01 décembre 2020

1 / Transaction : Honoraires exclusivement à la charge du vendeur

<u>Immeuble à usage d'habitation</u>	
<u>Montant du bien</u>	<u>Honoraires TTC</u>
Moins de 50.000€	Forfait de 5.000€
De 50.000€ à 70.000€	Forfait de 6.000€
De 70.000€ à 99.000€	Forfait de 7.000€
De 100.000€ à 500.000€	Forfaite de 8.000€ + 3% du prix de vente
Plus de 500.000€	5% du prix de vente

<u>Terrain et locaux commerciaux</u>	
<u>Montant du bien</u>	<u>Honoraires TTC</u>
Moins de 50.000€	Forfait de 5.000€
Plus de 50.000€	8% du prix de vente

2 / Location : Honoraires appliqués à chaque partie à proportion égale

<u>Location à usage d'habitation ou mixte</u>	
<u>Prestations</u>	<u>Honoraires TTC</u>
Recherche, publicité, visites, rédaction du bail...	6€ / m ²
Etat des lieux Entrée Sortie	3€ / m ²

<u>Location de locaux commerciaux</u>
20% du loyer annuel à la charge exclusive du locataire

3 / Avis de valeur

Prestation réalisée hors cadre soumis à la loi HOGUET : Forfait de 144€ TTC

